

## MODALITÉS DE SERVICES

Une évaluation est réalisée soit lors d'une visite à domicile, soit par téléphone, afin d'apprécier la situation et les besoins du bénéficiaire, et s'il y a lieu, de conseiller sur la mise en place d'intervention personnalisée et le mode d'intervention.

### ▶ Le service prestataire

L'association est employeur et gère le personnel, ses conditions de travail, son nombre d'heures, ses compétences et ses absences. Elle détermine les horaires de manière à assurer la continuité des interventions.

### ▶ Le service mandataire

MAINTENIR conseille et réalise pour le compte du particulier employeur les démarches administratives (recrutement, contrats, bulletin de paie, formation...) liées à l'emploi d'assistant de vie.

### ▶ Déduction fiscale

MAINTENIR a reçu l'agrément qualité pour les services à la personne. À ce titre, 50% de la totalité des sommes versées à l'association sont déductibles du montant de vos impôts, dans la limite d'un plafond fixé chaque année par la Loi de Finances.

### ▶ Aides financières

A.D.P.A., P.C.H., A.E.E.H., M.T.P., ...

Des prises en charge sont également possibles par votre Caisse de Retraite, votre Mutuelle ou une Société d'Assurance selon certaines conditions.

Un devis est établi sur simple demande. Les tarifs indicatifs peuvent être donnés sur simple demande et varieront en fonction d'une prise en charge financière éventuelle. MAINTENIR ne facture pas de frais de dossier.

## AGRÉMENT ET CERTIFICATION

**Autorisation - Conseil Général du Rhône - Juin 2008.**  
**Tarification depuis Mars 2009.**

La tarification signifie que l'association ne vous facture que le montant des heures que vous percevez au titre des aides apportées par le Conseil Général (ADPA et PCH).

**Agrément qualité n° 2007-2.69.0209**  
Délivré par la DIRECCTE le 1er janvier 2007.

**Certification AFNOR NF Service**

«Services aux Personnes à Domicile – NF 311»  
Accordée le 5 avril 2005, renouvelée en 2007, 2009 et 2011.

MOG DESIGN. 03/2011



Services aux personnes à domicile  
NF 311 | www.marque-nf.com

**38, rue Raulin 69361 LYON Cedex 07**

[maintenir@maintenir.asso.fr](mailto:maintenir@maintenir.asso.fr) **04 78 58 05 68**



▶ **Nos bureaux sont accessibles aux fauteuils roulants et aux personnes à mobilité réduite.**

**Accueil en semaine de 8h30 à 17h00 (16h le vendredi)**  
En dehors de ces heures une permanence téléphonique est assurée.



# MAIN TENIR

Association loi 1901

Service de maintien à domicile



**Continuer à vivre chez soi  
malgré la maladie, l'âge ou le handicap...**

**04 78 58 05 68**

**Association MAINTENIR**  
**38, rue Raulin 69007 LYON**  
**[www.maintenir.asso.fr](http://www.maintenir.asso.fr)**



**FACILITER LA VIE QUOTIDIENNE,  
ACCOMPAGNER ET CONTRIBUER  
AU MAINTIEN À DOMICILE.**

## DES AIDES ADAPTÉES

### Entretien du cadre de vie

- Entretien du logement.
- Entretien du linge.
- Courses et préparation des repas.

### Actes de la vie quotidienne

- Aide aux soins d'hygiène corporelle et de confort.
- Aide et surveillance de la prise des repas.
- Aide aux déplacements et aux transferts.
- Accompagnement dans les activités de la vie sociale et les démarches administratives.

**UNE ORGANISATION SÛRE ET EFFICACE,  
PLUS DE 30 ANS D'EXPÉRIENCE.**

**DES INTERVENTIONS  
PERSONNALISÉES**

**MAINTENIR met en place des services à la carte**

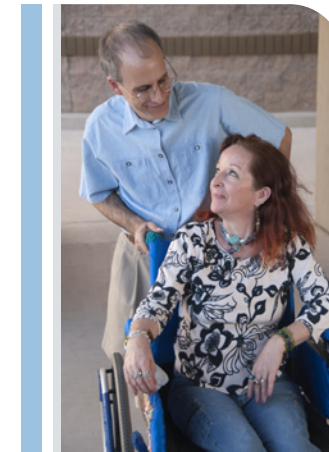
- Des services horaires réguliers ou ponctuels.
- Une ou plusieurs fois par semaine.
- En semaine et/ou durant les week-end et jours fériés.
- Des journées de 8 heures.
- Des gardes de nuit.
- Des gardes 24h/24.



**MAINTENIR intervient au domicile  
ou sur le lieu de vie de la personne**

Les interventions peuvent également s'effectuer sur le lieu de travail ou d'études (en milieu scolaire ou universitaire) de la personne handicapée, ou sur son lieu de vacances.

En cas d'indisponibilité de l'intervenant habituel (congé, formation, maladie), MAINTENIR s'engage à assurer la continuité du service par un personnel autant que possible de compétence équivalente, aux horaires les plus proches possibles des interventions habituelles.



**300 PROFESSIONNELS  
FORMÉS ET ENCADRÉS,  
INTERVENTIONS SUR LE GRAND LYON.**

**DES INTERVENANTS  
COMPÉTENTS ET QUALIFIÉS**

**MAINTENIR veille à la qualité  
de ses intervenants**

Les intervenants ont les connaissances des comportements, les gestes et techniques professionnels de base requis en fonction des emplois repérés. Ils sont titulaires d'un des diplômes, certificats ou titres du secteur de l'aide à domicile ou en cours d'accès par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Ils sont sélectionnés en fonction de leurs compétences et de leurs aptitudes à répondre aux besoins des personnes aidées.